



# Les services à plat dans tous les Khéops ?...

Mars 2009

Le syndicat SUD RATP a été reçu en audience le 04 mars 2009 sur l'expérimentation d'un roulement à plat Mixte et Petite Nuit au Khéops Paris.

**Nous avons fait remarquer à la direction de SEC que ce projet n'était pas équitable par rapport aux autres Khéops**, une expérimentation a déjà eu lieu au Khéops Paris et la Direction l'a quand même stoppée sans que les tribunaux remettent en cause cet arrêt.

Notre revendication première dans ce dossier est que l'expérimentation soit étendue aux autres Khéops, la Direction nous a répondu que cette remarque était judicieuse et qu'elle serait étudiée.

Nous devrions être reçus de nouveau et la mise en place pourrait être effective en septembre 2009.

Cette expérimentation devrait durer un 1 an.

Le nombre d'agents volontaires pour cette expérimentation serait défini de la manière suivante :

16 agents par service (au total 32 postes) pour le Khéops Paris avec 1/3 de pilotes.

8 agents par service (au total 16 postes) pour les autres Khéops si la Direction accepte l'extension.

Cette expérimentation changera l'organisation des repos des agents volontaires, mais aussi des autres agents du Khéops, et c'est là que SUD RATP a émis un avis défavorable sur ce point.

Bien que ces roulements à plat soient une demande forte des agents, **ils ne doivent pas pénaliser les autres agents non volontaires pour cette expérimentation.**

Pour que ce projet aboutisse au bout d'un an, il va falloir que le présentisme des agents en place sur ces roulements à plat soit supérieur ou égal à l'organisation actuelle. Donc en langage clair, les agents devront être **plus, plus, plus, plus présents ou sinon tout le monde sera privé de dessert...**

Est-ce que ça ressemble à du chantage ? Et bien à vous de juger !!!!

Le volontariat s'effectuera en prenant en compte les règles d'ancienneté à l'intérieur du Khéops.

En cas de renoncement d'un agent à son service à plat lors de l'expérimentation, l'agent réintégrera son service d'origine mais n'aura pas de garantie à la réintégration sur son ancien repos.

S'il y a finalisation de l'expérimentation, la Direction proposera une durée d'occupation de 3 ans+ 2ans (à défaut de volontaire).

**SUD RATP a proposé 5 ans + 2 ans** en option comme pour le projet du chenil.

Les primes de suggestions seront versées pour chaque service à plat.

Pour les agents effectuant le service Petite Nuit, ils effectueront la nuit 2 en décalage comme à l'habitude sur les prolongations de service des Vendredi et Samedi soirs.

Le syndicat SUD RATP attend vos réactions et vous tiendra au courant de la suite du dossier.

Cotisations : 60€/an  
La LUTTE  
Paye !

**SYNDICAT SUD/RATP**  
**3 Rue Rampon - 75011 PARIS**  
Tel. 01 587 65 624 ou 01 587 65 625  
<http://www.sudratp.fr>

Tél SUD/SEC :  
06.35.14.00.76  
06.35.14.00.63